

Paris, carrefour culturel autour de 1500

III Koopmans – 979-10-231-1659-5

Cahiers V. L. Saulnier | 33



Au temps des guerres d'Italie, Paris fait figure de creuset européen des courants humanistes, comme en témoigne la présence précoce d'Érasme. Qu'ils soient diplomates ou professeurs, imprimeurs ou mécènes, Grecs, Italiens, Flamands, Français ou Espagnols convergent autour de la Sorbonne et des collèges parisiens, mais aussi de la cour. Dans ce contexte international, la capitale du royaume assume un grand rôle intellectuel et littéraire et voit éclore les germes d'une nouvelle culture, grâce à ses élites et à l'apport des nombreux étrangers qui s'y installent ou y séjournent.

Paris forme ainsi l'unité de lieu dont les chapitres de ce volume éclairent les diverses facettes : du rôle de l'Université à celui des réseaux d'amitié liant les différents courants, de l'apport des copistes grecs à celui des imprimeurs humanistes, de la production littéraire en latin à celle en français, du débat autour de la langue hébraïque aux premiers ferments de la Réforme luthérienne. Autant de témoignages essentiels pour saisir la richesse des pistes qui se croisent dans ce *carrefour culturel* depuis l'automne du Moyen Âge jusqu'à la fondation du Collège de France en 1530.

Illustration : Juste de Juste, double tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne : détail, apôtre, marbre, 1516-1531, Basilique de Saint-Denis © Hervé Champollion/akg-images



PARIS, CARREFOUR CULTUREL AUTOUR DE 1500

CENTRE V. L. SAULNIER

Fondateur : Robert Aulotte †

Directeur

Frank Lestringant

Directeur adjoint

Olivier Millet

Membres

Frank Lestringant

Adeline Lionetto

Olivier Millet

Alexandre Tarrête

Marie-Claire Thomine

Conseil

Jean-Claude Arnould

Rosanna Gorris-Camos

Geneviève Guilleminot-Chrétien

Mireille Huchon

Isabelle Pantin

Frédéric Tinguely

Membres honoraires

Claude Blum

Nicole Cazauran

Madeleine Lazard

Cahiers V.L. Saulnier
33

Paris, carrefour culturel autour de 1500

sous la direction d'Olivier Millet & Luigi-Alberto Sanchi



Ouvrage publié avec le concours l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN papier : 979-10-231-0523-0

PDF complet : 979-10-231-1644-1

Tirés à part en pdf :

Lestringant – 979-10-231-1645-8

I Verger – 979-10-231-1646-5

I Flamand – 979-10-231-1647-2

I Bénévent – 979-10-231-1648-9

I Katz – 979-10-231-1649-6

I Vanhems – 979-10-231-1650-2

I Tacaille – 979-10-231-1651-9

II Doudet – 979-10-231-1652-6

II Pédeflous – 979-10-231-1653-3

II Menini – 979-10-231-1654-0

II Ferrand – 979-10-231-1655-7

II Kogel – 979-10-231-1656-4

III Fournier – 979-10-231-1657-1

III Lefèvre – 979-10-231-1658-8

III Koopmans – 979-10-231-1659-5

III Galand – 979-10-231-1660-1

III Montorsi – 979-10-231-1661-8

IV Katz – 979-10-231-1662-5

IV Diry – 979-10-231-1663-2

Mise en page Emmanuel Marc Dubois, Issigeac
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

TROISIÈME PARTIE

Les auteurs et leur réception

LES TEXTES ET LES HOMMES À PARIS AUTOUR DE 1500 :
BOURGUIGNONS, CHAMPENOIS, NORMANDS
ET LEURS PRÉSENCES DANS LA CAPITALE

Jelle Koopmans
Université d'Amsterdam

En 1500 paraît à Paris une première collection d'*Adagia* de l'humaniste Érasme de Rotterdam, premier livre en caractères romains imprimé à Paris¹. L'événement a une valeur de symbole, a-t-on toujours dit, mais il est bien plus difficile de spécifier en quoi et pourquoi exactement. Bien sûr, le premier livre en caractères romains à Paris ; bien sûr, l'humanisme au sens qu'on a rétrospectivement voulu lui prêter s'y manifeste, et un nouveau type d'édition, soignée, se montre au grand jour. En même temps, l'édition parisienne ne va pas massivement abandonner les caractères gothiques, bien au contraire ; en même temps, les grands jours de l'édition « médiévale » des romans de chevalerie, des mystères et farces, des poésies de circonstance et pièces facétieuses ne sont toujours pas encore arrivés, en 1500, à Paris. Une grande partie de la littérature dite médiévale attend encore une *editio princeps*, et n'aura cet honneur qu'après 1500. Si la ville de Paris est bien, autour de 1500, perçue – par les Parisiens – comme le centre de la Chrétienté, l'Université de Paris est en passe de devenir l'institution sclérosée dont plus tard se moquera de façon si efficace Rabelais et à laquelle s'opposera toute une génération d'humanistes. Ces prises de position ont profondément influencé l'historiographie, mais pas toujours de manière vraiment informée. Autant dire qu'il y a un certain problème quand on veut parler de Paris comme carrefour culturel autour de 1500, et même si cette contribution ne prétend pas le régler, elle pourra tout de même tirer au clair un certain nombre de points essentiels.

Un premier point important est bien celui des dates, et d'une certaine précision dans les dates. Autour de 1500, Paris est assurément un carrefour intellectuel et culturel extrêmement important, et la mobilité de personnes, d'idées et de textes commence à se poser en de nouveaux termes. La cour royale, toutefois, est encore mobile et nullement fixée à Paris, mais l'Université de

1 Voir la contribution de Christine Bénévent, p. 51-66.

Paris y est et ne cesse d'attirer de jeunes talents de l'Europe entière, et donc aussi des provinces de France. Les éditions de Villon et de *Pathelin* des années autour de 1500 sont d'une qualité bien piètre comparée à celle des éditions de 1485-1490, mais celles d'autour de 1530 seront nettement meilleures. Il y a donc, d'une certaine manière, un mouvement. On pourra, naturellement, s'en tenir à la vieille constatation que le texte de Villon, par exemple, aurait connu son *editio princeps* en 1489, par l'imprimé de Pierre Levet, et qu'ensuite c'est Clément Marot qui, avec son édition « critique » – fondée sur les meilleurs manuscrits et la mémoire des anciens qui connaissent encore leur Villon –, inaugure, vers 1530 un renouveau important. Ce serait sous-estimer l'apport énorme des éditions imprimées de Villon qui ne se contentent nullement de reproduire l'édition de Levet, mais qui, elles aussi, reposent parfois sur des leçons manuscrites contre l'incunable Levet. Dans deux articles qu'il a consacrés aux éditions de Germain Bineaut et Jean Dupré, Jean Rychner a dû constater qu'elles ont pu être meilleures et même plus anciennes que l'édition Levet, laquelle est censée représenter, comme incunable, l'intégralité de la production imprimée dans les études sur les texte de Villon, et que, par conséquent, nul avant Rychner ne jugea digne d'étudier². La leçon aurait pu être élargie vers l'incunable imprimé par Denis Meslier à Paris en 1490. Il ne s'agit pas, pour nous, du texte « original », mais de la vie des textes ; aussi avons-nous été surpris par les résultats d'un rapide sondage dans les éditions de Villon parues entre Levet et Marot, qui ne sont nullement des réimpressions de plus en plus fautives de l'incunable de Levet, mais qui partagent parfois avec les meilleurs manuscrits des leçons non retenues par les incunables. En tout cela, il y a certains ateliers d'imprimerie – et certains libraires (ce qui n'est pas nécessairement la même chose) – qui arrivent à une production richissime. Bien sûr, on pense toujours à Antoine Vérard³, mais c'est notamment la dynastie des Trepperel, des Le Noir qui assurera une production immense de textes de tout genre dans le vernaculaire – n'oublions pas que la veuve Trepperel, associée à Jehan Janot, est responsable de la moitié des farces conservées⁴. Et cette masse de textes, dont on a voulu excuser l'existence à Paris autour de 1500 par des qualificatifs curieux comme

2 Jean Rychner, « Observations sur les textes incunables du *Testament* de Villon, I. L'édition de Jean Dupré, Lyon, vers 1490 », dans *Études de langue et de littérature du Moyen Âge offertes à Félix Lecoy [...]*, Paris, Champion, 1973, p. 529-539 ; *id.*, « Observations sur les textes incunables du *Testament* de Villon, II. L'édition de Germain Bineaut, Paris, 1490 », dans Robert Martin et Georges Straka (dir.), *Mélanges de linguistique française et de philologie et littérature médiévales offerts à Monsieur Paul Imbs*, Strasbourg/Paris, Klincksieck, 1973 p. 615-620.

3 Mary Beth Winn, *Anthoine Vérard, Parisian Publisher 1485-1512. Prologues, poems and presentations*, Genève, Droz 1997.

4 *Le Recueil de Florence. 53 farces imprimées à Paris vers 1515*, éd. Jelle Koopmans, Orléans, Paradigme, 2011.

« textes populaires » ou par des datations qui replacent ces textes au xv^e siècle pour qu'ils restent tout de même médiévaux, n'a jamais reçu toute l'attention qu'elle mérite. En fait, pour sonder l'importance du « gothique français », il faudra bien un jour essayer de travailler à partir d'un corpus complet, à partir de données sûres, au lieu de décrire cet exemple à partir d'un certain nombre de présuppositions douteuses. On n'en est pas encore là, et l'infrastructure – des instruments de travail et des bases de données sûres – manque pour l'instant.

Que, toutefois, quelque chose change assez radicalement dans la diffusion et la pratique des textes, est une chose sûre. La figure de l'imprimeur comme entrepreneur y est pour quelque chose, une mobilité croissante des hommes, des idées et des textes aussi. Qu'il y ait centralisation au sens où le monde de l'imprimerie parisienne commence à s'emparer de plus en plus de ce qui est publié ailleurs, est sans doute vrai également. Affirmer cependant que Paris commence aussi à s'imposer comme haut-lieu de la diffusion des idées et des textes, serait généraliser un peu trop vite. Mais il y a un changement majeur qui s'opère. Ce changement ou ce mouvement sera exemplifié ici avant tout par une étude des rapports entre la littérature dite « bourguignonne » et Paris comme espace de diffusion – mais la question des Bourguignons à Paris servira aussi de détonateur à une réflexion plus ambitieuse qui portera sur la question plus large des trajectoires des hommes et des textes : sur la manière dont Paris peut servir de lieu de rencontre – et pourquoi pas de carrefour – à des écrivains mais aussi à des textes littéraires.

Au cœur de cette approche se trouve donc une vue de Paris comme château des destins croisées – et c'est une question que l'on voudra aborder ici à partir de deux perspectives bien différentes quoique fortement liées. C'est qu'il y a d'une part le sort des textes, et d'autre part la mobilité des hommes. Là où est le poète n'est pas toujours là où s'épanouit le texte. Le titre de cette contribution risque de paraître à la fois trop ambitieux et trop limité. La question précise des Bourguignons à Paris ne sera pas au centre du propos ; elle ne sert tout au plus que de point de départ. Quant à la mention, dans notre titre, des diverses origines provinciales des acteurs en question, elle signale bien un fait massif, la spécificité de la distribution géographique de la production comme aussi de la diffusion de la littérature, qui connaissent d'importants changements « autour de 1500 » justement. Pour être plus précis, autour de 1480, si l'on peut dire, la question se pose en termes bien différents qu'autour de 1500 ; autour de 1530, il y a nouvelle donne. Il s'agira donc de configurer le carrefour culturel parisien de manière assez stricte et de ne pas se laisser aller à des modèles téléologiques ou évolutionnistes par trop faciles.

Prenons quelques exemples. L'œuvre d'un auteur prolifique comme Jean Molinet se voit confinée à une circulation de manuscrits dans un milieu de

chanoines dans le Hainaut, même si quelques textes hauts en couleurs arrivent à se montrer également ailleurs, mais ce n'est que vers 1530 que *Les Faictz et Dictz* commencent leur carrière dans le monde de l'imprimé parisien⁵ – ce qui coïncide, sans doute pas fortuitement, avec la mise en place d'une publications suivie de ce que l'on peut appeler les classiques français du Moyen Âge : Villon dans l'édition de Clément Marot, le *Roman de la Rose* dans l'édition du pseudo-Marot (dit-on), la série en caractères romains de Galliot Du Pré, étudiée notamment par Jean Balsamo⁶. Entre-temps, toutefois, il y a eu une présence de Molinet à Paris, autour de 1500, par exemple par son *Roman de la Rose moralisé*. Molinet signale lui-même sa présence à l'Université de Paris autour de 1462⁷, et sa chanson « Tart ara mon cueur » se retrouvera dans le chansonnier Nivelles de La Chaussée (1460-1470)⁸ – ce qui tend à indiquer une présence de Molinet à la cour de Charles d'Orléans autour de 1460. Là donc, la mobilité des textes et la mobilité des hommes se croisent. Un autre exemple d'une mobilité de textes est celui des *Évangiles des Quenouilles*. Texte hennuyer s'il en est, dont on connaît deux manuscrits – peu importe ici de savoir s'il s'agit vraiment d'un seul texte⁹ – et qui a été imprimé à Bruges vers 1480 le grand pionnier de l'édition en langue française que fut Colart Mansion – lequel eut également son importance pour l'édition en néerlandais et, par le biais de sa collaboration avec William Caxton, pour l'édition en langue anglaise. Or ce recueil satirique et/ou burlesque arrive, lui aussi, vers 1500 à Paris, par le biais lyonnais. On peut penser encore au *Chevalier délibéré* d'Olivier de La Marche, ou à d'autres textes issus d'une culture littéraire bourguignonne imprimés dans les années aventureuses des incunables, en des lieux que l'on jugerait *a posteriori* hautement ésotériques comme Gouda, Schiedam, Haarlem et Delft. À Haarlem, Jacob Bellaert imprime le *Doctrinal du temps présent* de Pierre Michault (1486), ainsi que *La Somme le roy* de Laurent d'Orléans (1484). Signalons encore l'existence d'imprimeurs importants à Abbeville (où Pierre Gérard imprime la *Somme* de Jean Bouteiller, *La Cité de Dieu* de saint Augustin

5 C'est bien ce titre des publications tardives qui a été adopté par Noël Dupire pour son édition des poésies de Molinet, Dupire légitimant en quelque sorte *a posteriori* ce qui ne relève que de la survie tardive (Jean Molinet, *Les Faictz et dictz*, éd. Noël Dupire, Paris, Société des anciens textes français, 3 vol., 1936-1939).

6 Jean Balsamo, « La collection des anciens poètes français de Galliot Du Pré (1528-1533) », *L'Analisi linguistica e letteraria*, VIII, 2000, p. 179-194.

7 Dans une lettre latine, Molinet rappelle le moment où le collège du Cardinal-Lemoine « a triomphé sur les fous » (« *super stultos triumphavit* », cité par Noël Dupire, *Jean Molinet. La vie. Les œuvres*, Lille/Paris, Société d'impressions littéraires, industrielles et commerciales/Droz, 1932, p. 8).

8 *Chansonnier Nivelles de La Chaussée*, éd. Paula Higgins, Genève, Minkoff, 1984.

9 Jelle Koopmans, « Archéologies des *Évangiles des Quenouilles* », dans Jean-François Courouau, Philippe Gardy et Jelle Koopmans (dir.), *Autour des Quenouilles : la parole des femmes. 1450-1600*, Turnhout, Brepols, p. 13-30.

et *Le Triomphe des neuf Preux*), et à Chablis, où la dynastie Le Rouge se fait pionnière de l'édition illustrée¹⁰. Ces impressions françaises dans la périphérie de ce qui deviendra plus tard le centre, méritent l'attention non pas tant pour l'histoire du livre et de la diffusion de l'imprimerie, ni pour le sort imprimé des textes individuels, mais bien dans leur ensemble. Un article de ma main au sujet des *Quenouilles* – en néerlandais – a vu le jour dans les actes d'un colloque qui portait justement sur *Bruges carrefour culturel*¹¹. En même temps, une vingtaine d'années après l'édition imprimée des *Quenouilles*, justement vers 1500, un libraire-imprimeur parisien produit la première édition connue de la traduction néerlandaise de *La Nef des Fous* de Sébastien Brant (par l'intermédiaire de la traduction latine de Jakob Locher) : c'est Guy Marchand, en qui certains savants ont voulu voir le Brabançon Guido Koopman, qui avait pour devise un rébus comportant une portée avec les notes *sol* et *la* et le mot *fides* mis sous le mot *ficit* : à lire comme « *sola fides sufficit* », « la foi seule suffit » - il est inutile d'expliquer aux lecteurs intéressés par la Renaissance l'importance de la *Sola Fides* comme doctrine ; sa présence dans une devise d'imprimeur, vers 1500, est pourtant hautement curieuse. Plus intéressante encore pour le présent propos : cette présence d'un texte en néerlandais dans le monde de l'imprimé parisien.

De ces constatations, on peut tirer un premier point : pour évidente que puisse paraître rétrospectivement la position centrale de Paris, elle ne l'est nullement autour de 1500, ou du moins dans les décennies qui précèdent la date fatidique de 1500, Paris n'est pas encore le carrefour que cette ville est destinée à devenir autour de 1500. Et, du point de vue des partisans d'une Renaissance qui serait encore à venir, endoctrinés par Rabelais, Paris autour de 1500 est une ville d'un savoir sclérosé, une place forte de l'orthodoxie incapable de voir et de comprendre l'appel à un nouveau. Ce qui présente, à des fins didactiques, d'énormes avantages ; et ce qui, à l'aune d'une véritable étude historique, frôle le ridicule ou du moins relève d'une position intenable.

Parallèlement à ce faisceau de constatations, le titre de cette contribution n'est pas assez ambitieux, au sens où la simple question de la présence parisienne de la culture littéraire bourguignonne, si l'on peut bien isoler cette réalité comme une entité spécifique, appelle tout de suite la question d'autres présences dans la culture littéraire parisienne – présences sans doute parfois une peu moins institutionnellement séparées de ce que l'on pourrait appeler, avec une

10 Voir Henri Monceaux, *Les Le Rouge, de Chablis, calligraphes et miniaturistes, graveurs et imprimeurs. Étude sur les débuts de l'illustration du livre au x^e siècle*, Paris, A. Claudin 1896.

11 « Brugge als culturele draaischijf, de casus van de Spinrocken », dans Johan Oosterman (dir.), *Stad van koopmanschap en vrede. Literatuur in Brugge tussen Middeleeuwen en Rederijkerstijd*, Leuven, Peters, 2005 p. 163-181.

certaine bonne volonté, voire avec beaucoup de bonne volonté, la culture littéraire française.

Il s'agira en partie de désautomatiser la pratique de l'histoire littéraire guidée encore trop souvent par des inhibitions patriotiques, plus tard nationales voire nationalistes, et de nous libérer de vues développées en plein romantisme, mais aussi, pour la littérature française, dès le xvi^e siècle, avec ses premiers historiens, comme François La Croix du Maine, Antoine Du Verdier, Étienne Pasquier, et déjà auparavant avec la création d'une série de « classiques français » par Galiot Du Pré. Ce qui est indicatif d'une double position : d'une part la littérature médiévale relève désormais bel et bien du passé, de l'histoire, elle n'est plus vivante d'une certaine manière, mais d'autre part, elle est vivante, elle mérite d'être décrite et elle est conçue comme l'origine de la littérature française – en sortant par là aussi du monde des éditions gothiques pour devenir pleinement une littérature. C'est l'enterrement qui fait la résurrection.

246

Disons que d'emblée il y a fausse donne. Fausse donne au sens où une certaine façon de voir la Renaissance et le xvi^e siècle français veut mettre en avant – et on a de bonnes raisons pour le faire – l'émergence d'une République des Lettres – d'une mobilité des idées et des hommes, alors que du côté des médiévistes, l'on reste parfois confiné à des méthodes abstruses (comme la détermination du lieu de création par des mots régionaux, repérés dans des *Atlas linguistiques* – comme si ceux-ci pouvaient en aucune manière représenter quelque chose). Ni les textes ni les hommes ne sont sédentaires – que l'on pense simplement à Pierre Gringore, Normand de naissance (originaire de Thury-Harcourt, pour être plus précis), qui domine la scène parisienne entre 1500 et 1515 pour ensuite entrer au service du duc de Lorraine qu'il suivra dans ses déplacements. Une grande mobilité, donc, et l'on est loin, dans son cas, de la figure de poète parisien-type campée par Victor Hugo.

En fait, ce qui s'est passé pour un certain nombre de textes bourguignons, se passe également pour un certain nombre de textes normands – et c'est là, justement, que les choses commencent à devenir intéressantes. Les textes dramatiques dus à Pierre de Lesnauderie, grand ami de Jacques Lefèvre d'Étaples et futur recteur de l'Université de Caen, restent partiellement confiné à des documents confidentiels ; sa *Farce des Pattes-Ouaintes* ne figure que dans le *Matrologe* de l'Université de Caen, un manuscrit de la main de Lesnauderie lui-même qui, à la demande de l'Université, a cherché à mettre un peu d'ordre dans la documentation concernant les privilèges de cette institution : dans le *Matrologe*, il a systématiquement recopié les documents les plus importants¹².

12 Voir pièce I du *Recueil des sotties françaises*, éd. Marie Bouhaïk-Gironès, Jelle Koopmans et Katell Lavéan, Paris, Classiques Garnier, t. II, à paraître.

Cette farce y figure donc non pas comme pièce de théâtre, mais comme un document sur les privilèges et la politique universitaires. Alors que la farce des *Pattes-Ouaintes* ne semble pas avoir été enregistrée autrement que dans le *Matrologe* de l'Université de Caen, d'autres pièces de la main de Pierre de Lesnauderie se sont frayé un chemin vers le monde de l'édition parisienne : Jean Trepperel imprime bien *La Cène des Dieux*, pièce curieuse s'il en est et d'un type que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans le théâtre de l'époque, et le fameux *Pèlerinage de sainte Caquette*, également caennais, a également été imprimé par Trepperel¹³. Si l'on cherche à élargir la leçon, on observera aussi que les pièces toulousaines de 1507, qui mettent en scène les problèmes autour de la Pragmatique Sanction, et qui s'en prennent non sans véhémence au roi de France, Louis XII, qui est réduit à un simple rôle du prince *Quelqu'un*, ont été reprises et publiées par Guillaume Eustache à Paris en 1511, sans doute parce qu'il croyait que les pièces pouvaient servir la cause royale et que – sans l'avoir bien lue – il y voyait une opposition à la politique papale¹⁴.

Un autre moment hautement symbolique, on l'a vu, même s'il s'agit d'une date problématique, est celui de l'année 1489. Pierre Levet imprime *Pathelin*, il imprime également Villon – deux éditions *princeps* importantes, et l'on imprime le poète rémois Coquillart aussi. La mention de cette année-là appelle une réflexion. Tout d'abord, l'édition de Villon est datée par la date « sûre » de *Pathelin*, alors que *Pathelin* est daté par la date « sûre » de Villon. Jean Rychner, dans son étude des deux autres éditions de Villon, celles de Germain Bineaut et de Jean Dupré, n'a pas tiré de son matériel, riche et bien documenté, la seule conclusion qui s'impose : Levet n'est pas le premier. Reste à savoir pourquoi il n'a pu franchir ce pas facile, pourquoi la tradition savante a dû être sauvée, pourquoi, peut-être, il n'a simplement pas osé. Mais le moment est curieux : *Pathelin*, qui sort de l'Anjou¹⁵, et on en ignore l'auteur ; Villon, dont on ignore où il se trouve, s'il est encore sur terre puisqu'il quitte l'histoire en janvier 1463

13 *Le Recueil Trepperel. 2. Les farces*, éd. Eugénie Droz et Halina Lewicka, Genève, Droz, 1962.

14 Sur cette question, l'on se reportera à mes articles suivants : « Le théâtre à Toulouse au début du XVI^e siècle », dans Nathalie Dauvois (dir.), *L'Humanisme à Toulouse 1480-1596*, Paris, Champion, 2006, p. 393-407 ; « Les Universités contre le roi : Caen 1492 et Toulouse 1507 », dans Christel Meier, Heinz Meyer et Claudia Spanily (dir.), *Das Theater des Mittelalters und der frühen Neuzeit als Ort und Medium symbolischer Kommunikation*, Münster, Rhema, 2004, p. 229-236 ; « Du nouveau sur le *Nouveau Monde* », *L'analisi linguistica e letteraria*, 12, 2004, p. 613-631.

15 Cette affirmation demanderait une longue démonstration, je me contente de renvoyer à Bruno Roy, *Pathelin. L'hypothèse Triboulet*, Orléans, Paradigme, 2009, et à Yan Greub qui, indépendamment de Bruno Roy et en se fondant uniquement sur des critères linguistiques, arrive à la même conclusion – pour le premier *Pathelin*, le manuscrit La Vallière, donc pas pour le *Pathelin* que l'on connaît ordinairement et dont on se sert ordinairement dans l'enseignement (Yan Greub, *Les Mots régionaux dans les farces françaises. Étude lexicologique sur le Recueil Tissier, 1450-1550*, Strasbourg, Société de linguistique romane, 2003).

(n. st.) ; Coquillart, qui est à Reims – et qui a fait l’objet d’un certain nombre d’épigrammes latines de Nicolas Hory que les érudits ont superbement négligées. Qui plus est, pour le texte de Villon, c’est bien tout à coup qu’apparaissent les *Ballades en jargon* dans l’incunable de Pierre Levet. En fait, il y a déjà eu cinq ballades en jargon dans le manuscrit de Stockholm, qui daterait de 1474-1477 et qui ont été attribuées à Villon ; il s’agit de ballades dont l’authenticité a été disputée ou du moins, évaluée de manière diverse¹⁶. Elles seraient des imitations malhabiles (avant *ca* 1477) des ballades imprimées seulement une douzaine d’années plus tard. Je n’exclus d’ailleurs point que les *Ballades en jargon* de Villon, au lieu de devoir trouver une place dans la biographie connue (et donc avant 1463) ne datent que d’après sa disparition de l’histoire et qu’elles puissent très bien avoir été écrites après son bannissement (pour dix ans seulement) de Paris. Ce point appelle un examen spécifique, d’autant que Denis Delaplace nous a promis un livre sur la question et qu’il semble aller dans le sens que j’indique ; mais l’apparition parisienne de ces ballades vers 1490 mérite d’être notée. N’oublions pas, d’ailleurs, qu’au même moment, le fantasque *Recueil des repues franches de maître François Villon et de ses compagnons* voit le jour, recueil promis à un avenir tout aussi riche que celui des œuvres du poète¹⁷. Ajoutons-y que l’aventure manuscrite et imprimée de *Pathelin* est bien exceptionnelle : pour la plupart des farces, on n’a qu’un seul témoin textuel, le plus souvent du XVI^e siècle. Si Yan Greub a bien pu constater que le dictionnaire d’Edmond Huguet¹⁸ lui a été d’un plus grand secours que ceux de l’ancien français, il n’en a pas tiré la conclusion qui s’imposait : ce sont donc des farces du XVI^e siècle. Et en effet, deux grandes collections, le *Recueil Trepperel* et le *Recueil de Florence*, ont été imprimés vers 1515 dans les ateliers de la veuve Trepperel et regroupent, *grosso modo*, des pièces créées entre 1494 et 1515, corpus qui représente la moitié des farces connues. Le fait même de cette impression massive mérite l’attention, mais sa localisation à Paris tout aussi bien. Et ces farces ne sont pas seules : dans l’ensemble du « gothique français », on peut constater une grande prolifération de textes nouveaux, car les imprimeurs sont toujours à l’affût de ce qui est « nouveau » pendant cette période. Là encore, il faut appeler à une étude structurale du phénomène afin de quitter le caractère quelque peu anecdotique des études menées sur des textes isolés, sur des genres isolés.

16 Voir à ce sujet François Villon, *Œuvres complètes*, éd. Jacqueline Cerquiglini-Toulet, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2014, p. 819-825.

17 *Le Recueil des repues franches de maître François Villon et de ses compagnons*, éd. Jelle Koopmans et Paul Verhuyck, Genève, Droz, 1995.

18 *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Champion, puis Didier, 7 t., 1925-1967.

En fait, ce qui est notable n'est pas tant l'émergence – dans un contexte parisien – de ces œuvres appelés à devenir de grands classiques (comme si les imprimeurs avaient un pressentiment – ou est-ce l'inverse ?), mais bien la masse d'éditions de ces textes. Par là, on arrive à notre second point, qui concerne moins les textes que les hommes. Si Guillaume Coquillart accepte, à un certain moment, une fonction d'official à Reims, cela a impliqué pour les historiens de la littérature (mais pourquoi ?) qu'il est allé vivre à Reims. L'honneur revient à Mike Freeman, dans son édition de 1975, d'avoir suggéré la possibilité selon laquelle il aurait continué à vivre à Paris¹⁹. Il faut penser aussi à Roger de Collerye, qui bénéficiera de la vogue des éditions de textes classiques dans les années 1530²⁰ ; il est secrétaire de François de Dinteville à Auxerre dès 1494, mais certes aussi présent à Paris, ce qu'atteste une affaire documentée dans des minutes de notaire de 1505²¹. Sur ce point, j'ai bénéficié des lumières de Darwin Smith qui m'a expliqué, de manière convaincante, à quel point le cumul des charges pour bien des poètes, chanoine par-ci, maître de grammaire par-là, n'a qu'une valeur extrêmement relative, et ne signifie nullement une présence sur les lieux, au sens où il s'agit des bénéfices cumulés et non pas nécessairement d'une réelle prise en charge des fonctions. Autant dire que, peut-être, l'entrecroisement parisien de destins et de carrières est à documenter d'une autre manière. Ceux qui ne sont pas à Paris, risquent toutefois d'être à Paris, ou d'y passer régulièrement.

Il y a donc, dès l'abord, aussi une question d'hommes, laquelle mériterait certes une exploration systématique. Jean Serre, Serac ou Seroc, est un méridional, de la Savoie, mais il pratique ses arts à Paris, et il est également attesté ailleurs ; Pierre Gringore est un Normand qui est actif à Paris ; enfin, actif, c'est peu dire, il domine le devant de la scène parisienne au point d'avoir également collaboré avec le premier grand metteur en scène italien qui se montre à Paris (vers 1540), maître Andrea – et Gringore semble avoir eu une association durable avec Jean Marchand, le charpentier impliqué dans les productions dramatiques. De même, Gringore, plus tard en Lorraine, reste actif à Paris ; de même, Jean de Pontalais a des problèmes avec le pouvoir parisien²², et, comme Gringore, il se retrouve plus tard en Lorraine, mais il deviendra, ou redeviendra, un farceur officiel de la cour de France : Jean de l'Espine *alias* Jean de Pontalais *alias* Songecreux apparaît dans le *Jeu du prince des sots* comme le Seigneur de Pontalais et suivra Gringore en Lorraine, avant de réapparaître à

19 Guillaume Coquillart, *Œuvres*, éd. Mike Freeman, Genève, Droz 1975, p. XXVIII.

20 Voir l'édition de ses *Œuvres* [...], Paris, Pierre Roffet, 1536.

21 Sylvie Lécuyer, *Roger de Collerye : un héritier de Villon*, Paris, Champion, 1997, p. 10, 13.

22 Jean Frappier, « Sur Jean du Pont-Alais », dans *Mélanges d'histoire du théâtre du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Gustave Cohen*, Paris, Nizet, 1950, p. 133-146.

Paris et de devenir, témoin les mentions à Compiègne, « orateur de Paris suivant la cour »²³. On pense également au fol Caillette, qui tint le rôle du Général d'Enfance dans le même Jeu, et qui a un rôle dans la farce de *La Résurrection de Jenin à Paulme*²⁴. Plus suggestive est la mention dans les comptes où une somme est payée aux « facteurs et inventifs » de « mistaires et esbatemens », à savoir « M. Regné de Collerie, Jehan Versoris, Claude Lebrest, Jehan le Secretaire, Mere Sotte et autres »²⁵. Le nom de Jehan le Secretaire laisse rêveur, car il semble indiquer un certain degré d'organisation de ce qu'on peut hésiter à appeler « la troupe ». Fort intéressant aussi, bien sûr, est le nom de Regné de Collerie, qui doit probablement désigner le poète parisien et auxerrois Roger de Collerye, secrétaire de l'évêque d'Auxerre dès 1494, mais de retour à Paris en 1505 pour une affaire financière. De telles séries de noms ne sont pas exceptionnelles à l'époque, quand il s'agit de théâtre. Songeons à l'affaire de la farce de Guillaume Crétin, en 1506. Songeons aussi à Jacques le Basochien, à Jean Seroc et à Jean de Pontallais, amenés à Amboise en 1516 pour avoir joué des « farces de seigneurs ». Cela tend à montrer l'importance d'un travail collectif : les documents associent des acteurs ou bien les acteurs s'étaient associés. Gringore se promène aussi à Valence, pour aider à la rédaction du *Mystère des Trois Doms*²⁶. Cette mobilité des hommes, documentée jusqu'ici uniquement sur un niveau biographique, devrait être prise en compte de manière plus structurale et systématique.

Cet article vise avant tout à poser des repères. Il cherche à combiner l'histoire des textes et l'histoire des hommes ; et parfois les textes suivent les hommes, mais parfois ils ont leur vie à eux. Trois éléments majeurs sont à retenir. En premier lieu, il est important d'être précis dans les dates et de confiner le thème « autour de 1500 » dans des fourchettes précises, car 1490 n'est pas 1520. En second lieu, il serait hautement profitable de pouvoir travailler à partir de corpus sérieux et de quitter les attestations anecdotiques, pour intéressantes qu'elles soient. La vie du corpus de textes médiévaux dans le « gothique français », mais bien plus encore ce qui se crée au sein du « gothique français » sans être médiéval, mais datant, justement, d'autour de 1500, doivent être considérés sur un plan de structures de diffusion (et l'on commence à avoir les moyens pour le faire) de façon prioritaire. Troisième point important : la mobilité des hommes n'a, jusqu'ici, fait l'objet que de considérations biographiques assez isolées, pour

23 Naomi Kanaoke, « La vie théâtrale à Compiègne entre 1450 et 1550 », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 164, 2006, p. 97-158, 152.

24 *Le Recueil de Florence*, éd. cit., p. 720.

25 Pierre Gringore, *Les Œuvres polémiques rédigées sous le règne de Louis XII*, éd. Cynthia Brown, Genève, Droz, 2003, p. 15.

26 Charles d'Oulmont, *Pierre Gringore. La poésie morale, politique et dramatique à la veille de la Renaissance* [1911], Genève, Slatkine, 1976, p. 10 ; voir aussi Jacques Chocheyras, *Le Théâtre religieux en Dauphiné du Moyen Âge au XVIII^e siècle*, Genève, Droz, 1975, p. 26.

des biographies d'ailleurs assez mal documentées. Plutôt que de compléter de telles biographies, il est nécessaire et urgent de procéder à un recoupement d'éléments et d'essayer de voir quelles structures peuvent bien se cacher derrière les éléments épars des biographies. Autant dire que, par ces considérations, nous avons ouvert un chantier plutôt qu'édifié le bâtiment – dans une œuvre, nous l'espérons, utile.

ASSOCIATION V.L. SAULNIER

Fondateur : Robert Aulotte †

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente honoraire : Nicole CAZAURAN

Président : Olivier MILLET

Vice-présidente : Isabelle PANTIN

Secrétaire général : Alexandre TARRÊTE

Trésorière : Marie-Claire THOMINE

Autres membres du CA : Guillaume BERTHON, Jean CÉARD, Véronique FERRER, Frank LESTRINGANT (directeur du Centre V. L. Saulnier), Jean-Charles MONFERRAN, Catherine MAGNIEN-SIMONIN, Anne-Pascale POUEY-MOUNOU.

MEMBRES DE L'ASSOCIATION V.L. SAULNIER

Yoshiko AIDA-JINNO

Jacqueline ALLEMAND

Louise AMAZAN

Armelle ANDRIEUX

Shotaro ARAKI

Jean-Claude ARNOULD

Soledad ARREDONDO

Sophie ASTIER

Blandine BAILLARD-PERONA

Lison BASELIS - BITOUN

Jean-Dominique BEAUDIN

Yvonne BELLENGER

Christine BÉNÉVENT

Guillaume BERTHON

Alessandro BERTOLINO

Olivier BETTENS

Michel BIDEAUX

Michail BITZILEKIS

Denis BJAÏ

Andrée BLANCHART

Claude BLUM

Sylviane BOKDAM

Françoise BONALI-FIQUET

Florence BOUCHET

Bénédicte BOUDOU

Christophe BOURGEOIS

Thérèse BOUYER

Barbara C. BOWEN

Jean BRUNEL
Emmanuel BURON
Emmanuel BURY
Christine de BUZON
Marie-Pierre CAMUS
Sergio CAPPELLO
Nicole CAZAURAN
Hélène CAZES
Jean CÉARD
Nadia CERNOGORA
Annie CHARON
Françoise CHARPENTIER
Sylvie CHARRIER
Pascale CHIRON
Michel CHOPARD
Christophe CLAVEL
Michèle CLÉMENT
Andrée COMPAROT
Tom CONLEY
Marie-Dominique COUZINET
Antoine CORON
Richard CRESCENZO
Silvia D'AMICO
James DAUPHINE
Hugues DAUSSY
Nathalie DAUVOIS
Colette DEMAIZIERE
Guy et Geneviève DEMERSON
Marie-Luce DEMONET
Adeline DESBOIS
Robert DESCIMON
Diane DESROSIERS
Sylvie DESWARTE-ROSA
Florence DOBBY-POIRSON
Véronique DOMINGUEZ-GUILLAUME
Claude-Gilbert DUBOIS
Véronique DUCHÉ-GAVET
Frédérique DUCROCQ
Alain DUFOUR
Jean DUPÈBE
Max ENGAMMARE
Véronique FERRER
Marie Madeleine FONTAINE
Marie-Madeleine FRAGONARD
Perrine GALAND-HALLYN
Isabelle GARNIER
André GENDRE
Franco GIACONE
Violaine GIACOMOTTO-CHARRA
Jean-Eudes GIROT
Julien GOEURY
Alex GORDON
Rosanna GORRIS
Geneviève GUILLEMINOT-CHRÉTIEN
Akira HAMADA
Valérie HAYAERT
Nathalie HERVÉ
Jacqueline HEURTEFEU
Francis HIGMAN
Brenton HOBART
Grégoire HOLTZ
Mireille HUCHON
Nina HUGOT
Thomas HUNKELER
Michiko ISHIGAMI-IAGOLNITZER
Aya IWASHITA-KAJIRO
Alberte JACQUETIN-GAUDET
Myriam JACQUEMIER
Michel JEANNERET
Jean JEHASSE
Arlette JOUANNA
Elsa KAMMERER

José KANY-TURPIN	Catherine MÜLLER
Edith KARAGIANNIS-MAZEAUD	Emmanuel NAYA
Nicolas KIÈS	Jacques Paul NOËL
Abdenaïm KSIBI	Anna OGINO
Eva KUSHNER	Isabelle PANTIN
Jean-Claude LABORIE	Stéphane PARTIOT
Claude La CHARITÉ	Olivier PÉDEFLOUS
Sabine LARDON	Bruno PETEY-GIRARD
Jean LARMAT	Loris PETRIS
Christiane LAUVERGNAT-GAGNIÈRE	Christine PIGNÉ
Madeleine LAZARD	Aude PLUVINAGE
Julien LEBRETON	Gilles POLIZZI
Nicolas LE CADET	Anne-Pascale POUHEY-MOUNOU
Jean LECOINTE	Marie-Hélène PRAT-SERVET
Sylvie LEFÈVRE	Sandra PROVINI
Thérèse Vân Dung LE FLANCHEC	Suciu RADU
Marie-Dominique LEGRAND	Elise RAJCHENBACH-TELLER
Virginie LEROUX	Anne RÉACH-NGO
Frank LESTRINGANT	Bernd RENNER
Adeline LIONETTO	Josiane RIEU
Catherine MAGNIEN-SIMONIN	François RIGOLOT
Michel MAGNIEN	Yves RONNET
Daniela MAURI	Michèle ROSELLINI
Viviane MELLINGHOFF-BOURGERIE	François ROUDAUT
Daniel MÉNAGER	Dorine ROUILLER
Bruno MÉNIEL	Natacha SALLIOT
Romain MENINI	Zoé SAMARAS
Jean MESNARD	Anne SCHOYSMAN
Olivier MILLET	Gilbert SCHRENCK
Mariangela MIOTTI	Pierre SERVET
Shiro MIYASHITA	Claire SICARD
Jean-Charles MONFERRAN	Joo-Kyoung SOHN
Marie-France MONGE-STRAUSS	Lionello SOZZI
Véronique MONTAGNE	Alice TACAILLE
Alain MOTHU	Kaoru TAKAHASHI
Pascale MOUNIER	Setsuko TAKESHITA

Alexandre TARRÊTE
Jean-Claude TERNAUX
Louis TERREAUX
Claude THIRY
Jean-Claude THOMAS
Marie-Claire THOMINE-BICHARD
Trung TRAN
Angeliki TRIANTAFYLLOU
Caroline TROTOT
George Hugo TUCKER

Toshinori UETANI
Ivana VELIMIRAC
Maurice-François VERDIER
Eliane VIENNOT
Laurent-Henri VIGNAUD
Jean VIGNES
Ruxandra VULCAN
Edith WEBER
Estelle ZIERCHER

TABLE DES MATIÈRES

Le Paris des cosmographes (xvi ^e siècle)	
Frank Lestringant	7

PREMIÈRE PARTIE

LES INSTITUTIONS ET LES RÉSEAUX

La place de Paris dans le réseau des Universités européennes vers 1500	
Jacques Verger	17
Lefèvre d'Étaples et le renouveau de l'enseignement universitaire.....	29
Jean-Marie Flamand	29
Réseaux érasmien autour de l'édition parisienne des <i>Adages</i> (1500)	
Christine Bénévent	51
Le <i>Praelum Ascensianum</i> : carrefour parisien, carrefour européen	
Louise Katz	67
Le réseau européen des correspondants de Guillaume Budé	
Cédric Vanhems	79
Chanter sans partition à Paris vers 1500 : les paroliers sans musique	
Alice Tacaille.....	91

DEUXIÈME PARTIE

LES SOURCES ET LEUR CIRCULATION

Traduire pour la reine. La circulation des traductions autour d'Anne de Bretagne	
Estelle Doudet.....	119
Rémy Roussel (<i>Remigius Rufus Candidus Aquitanus</i>), figure oubliée de l'humanisme parisien	
Olivier Pédeflous	133
Lucien de Samosate à Paris :	
notes complémentaires sur un exemplaire annoté (BnF Rés. Z 247)	
Romain Menini.....	151
Plaute à Paris :	
Diffusion et imitation des comédies plautiniennes au début du xvi ^e siècle	
Mathieu Ferrand	169

Le <i>Thesaurus linguae sanctae</i> de Robert Estienne (1548) : dialogue entre éditions latines et hébraïques Judith Kogel.....	185
---	-----

TROISIÈME PARTIE
LES AUTEURS ET LEUR RÉCEPTION

« Contra Erasmum » : Nouveaux indices de la réception parisienne et universitaire d'Érasme Gilbert Fournier.....	205
Fausto Andrelini ou l'homme carrefour : Italien naturalisé, professeur à Paris et poète royal de Charles VIII à François I ^{er} Sylvie Lefèvre.....	223
Les textes et les hommes à Paris autour de 1500 : Bourguignons, Champenois, Normands et leurs présences dans la capitale Jelle Koopmans.....	241
Les <i>Amours</i> (1513) d'un Belge à Paris : Remacle d'Ardenne, « le plus ancien poète néo-latin d'amour en France » Perrine Galand.....	253
Paris, la croisade, le Concordat de Bologne. Une lecture contextualisante de <i>Morgant le Géant</i> Francesco Montorsi.....	271

QUATRIÈME PARTIE
LES LIVRES DE JOSSE BADE
DANS LES COLLECTIONS DE LA SORBONNE

La production des presses de Josse Bade Louise Katz.....	285
Liste des ouvrages exposés Isabelle Diry.....	291
Index.....	305
Activités de l'association V.L. Saulnier.....	317
Association V.L. Saulnier.....	319